

Fonds de soutien à des projets locaux en persévérance scolaire et en réussite éducative

Convention 2018-2019

Guide de renseignements généraux

Date limite pour soumettre des projets :

2 novembre 2018, 16 h 30

Personne-ressource à l'accompagnement et au dépôt des projets :
Sébastien Legros, agent de soutien au développement social,
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-5753 poste 2208, slegros@mrcvs.ca

Mise en contexte

Grâce à une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), une aide financière est disponible pour soutenir la réalisation de projets concertés et développés par les organismes en collaboration avec le milieu scolaire.

Cette offre s'adresse aux organismes à but non lucratif œuvrant sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Cette aide financière vise à soutenir des projets répondant aux critères. Ceux-ci devront être exécutés selon le calendrier et l'échéancier mentionnés dans les tableaux ci-dessous. Il est important de noter que certains montants peuvent être modifiés sans préavis selon les conventions signées avec le MEES.

Orientation	Critères	Aide financière disponible pour le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges	Période de réalisation du projet
Phase III	Mise en valeur de la lecture	68 731 \$	Du 1 ^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019
	Persévérance scolaire et réussite éducative	60 000 \$	

**PHASE III – 2 volets :
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET MISE EN VALEUR DE LA LECTURE**

Volet 1 : Promotion de la persévérance scolaire et de la réussite éducative

Le fonds de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative permet d'offrir une aide financière pour soutenir la réalisation de projets locaux qui sont dédiés à la ***promotion de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*** et cible les déterminants de la réussite et de la persévérance scolaire.

Volet 2 : Mise en valeur de la lecture

Le fonds de mise en valeur de la lecture permet d'offrir une aide financière pour soutenir la réalisation de projets locaux qui sont dédiés à favoriser l'éveil à la lecture et à susciter l'intérêt pour la lecture chez les 0-9 ans, d'accroître et maintenir l'intérêt pour la lecture chez les 10 à 20 ans, de renforcer les habiletés parentales en lecture et de rehausser les compétences en lecture et en écriture pour les parents peu scolarisés. Les projets soumis devront offrir des services directs aux enfants, aux élèves, aux parents et aux enseignants. Les actions émanant de ce mandat découleront de l'analyse des besoins identifiés à partir d'une problématique en lien avec la lecture. Ces actions seront complémentaires à celles du milieu scolaire dans une perspective de persévérance scolaire et de réussite éducative. Tout en visant l'ensemble de la population, ce mandat accorde une attention particulière aux groupes de populations plus vulnérables, dont ceux vivant en milieu défavorisé.

Déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative¹

Facteurs scolaires

1. Relation maître-élève
2. Pratiques pédagogiques et éducatives
3. Pratiques de gestion
4. Soutien aux élèves en difficulté
5. Climat scolaire

Facteurs familiaux

6. Valorisation de l'éducation et de l'encadrement parental

Facteurs personnels et sociaux

7. Rendement scolaire en lecture, en écriture et en mathématiques
8. Motivation et engagement
9. Aspirations scolaires et professionnelles
10. Estime de soi
11. Conciliation études-travail
12. Sentiment dépressif
13. Tabac-alcool-drogues

¹ La description complète des déterminants est disponible au :
http://reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf

14. Alimentation et activités physiques
15. Association avec des pairs
16. Autocontrôle et conduites sociales et comportementales

Facteurs sociaux

17. Quartier de résidence et voisinage
18. Ressources du milieu

Conditions générales et critères d'admission pour déposer une demande :

Le promoteur :

- Être un organisme à but non lucratif (OBNL) inscrit au Registre des entreprises du Québec et offrant des services sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges;
- Les citoyens et citoyennes qui souhaiteraient déposer un projet doivent obligatoirement s'associer à un organisme à but non lucratif du territoire².

La durée du projet :

- Réaliser le projet entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2019.

Le projet :

- Répondre aux besoins en lien avec les [déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative](#).
- Favoriser le déploiement des pratiques les plus efficaces.
- Déployer des interventions reconnues qui s'appuient sur les principes de base d'actions efficaces suivants :
 - des déterminants pris en compte;
 - des objectifs précis, pertinents et des liens logiques;
 - des actions précoces;
 - des services en complémentarité;
 - des actions de proximité;
 - des actions fréquentes et intenses;
 - des pratiques efficaces fondées sur des données probantes³;
 - des milieux de vie associés;
 - des résultats attendus et réalisés.
- Développer et réaliser le projet en concertation avec une ou plusieurs écoles visées et la commission scolaire du territoire;
- Ces actions seront complémentaires à celles du milieu scolaire dans une perspective de persévérance scolaire et de réussite éducative;

² Pour connaître la liste des OBNL admissibles, communiquer avec la personne-ressource de la MRC.

³ Sources d'information de données probantes

CTREQ - RIRE : [Réseau d'information pour la réussite éducative](#)

Coeuraction : [Partenariats école - famille - communauté](#)

Réunir Réussir R2 : [Agir ensemble pour la réussite éducative](#)

SYNEL : [La trousse SYNEL sur la réussite éducative](#)

EQDEM : [Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle](#)

PEICA : [Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes](#)

ELDEQ : [Étude longitudinale du développement des enfants du Québec](#)

- Appuyer le dépôt de projet par des données probantes et par la recherche (le milieu scolaire interpellé par le projet pourra fournir de l'information pertinente à cet effet);
- Cibler prioritairement les élèves les plus vulnérables issus de milieux ayant des facteurs de risque présents (ex. : manque de soutien familial, transitions scolaires difficiles, milieux défavorisés, etc.);
- Prévoir le déroulement des actions du projet près de l'élève et principalement à l'extérieur des 25 heures d'enseignement;
- Mettre en œuvre des approches jumelant l'éveil à la lecture chez les enfants et le rehaussement des compétences en lecture et en écriture chez les parents peu scolarisés;
- S'assurer de la collaboration, d'appuis et de contributions financières ou humaines des partenaires;
- S'assurer de la pérennité des actions;
- Mettre en place des conditions favorisant la prise en charge d'activités pour les jeunes.

Les dépenses admissibles :

- Les dépenses nécessaires et directement liées à la réalisation des initiatives, interventions et projets acceptés;
- Les salaires associés au projet doivent correspondre aux salaires habituellement versés par l'organisme aux employés occupant des postes et effectuant des tâches comparables ou les salaires versés par des organismes comparables du milieu local ou régional.

Il est important de noter que les dépenses admissibles relatives au projet pourront être comptabilisées qu'à partir de la date d'acceptation du projet.

Les dépenses non admissibles :

- Les dépenses liées au financement régulier de l'organisme (ressources humaines et activités);
- Le financement des interventions et projets déjà réalisés;
- Les dépenses allouées à la réalisation des initiatives, interventions et projets antérieurs à son acceptation;
- Les dépenses d'immobilisation;
- Les dépassements de coûts;
- Les dépenses déboursées par un autre programme;
- La dette d'un organisme liée au remboursement des emprunts à venir;
- La partie des taxes (TVQ et TPS) que le bénéficiaire récupère des gouvernements;
- Tous les autres frais afférents à l'organisation et non au projet directement.

L'aide financière consentie ne peut **en aucun temps se substituer** aux autres programmes existants.

Dépôt de la demande d'aide financière :

Renseignements et documents devant accompagner la demande d'aide financière :

- Le formulaire de demande d'aide financière dûment rempli;
- Une copie des lettres patentes ou de tout autre document constitutif légal;
- Une résolution du conseil d'administration de l'organisme autorisant le projet et désignant la personne à agir et à signer au nom de l'organisme dans le dossier.

Analyse et traitement des demandes :

Les projets seront étudiés par un comité d'analyse au sein de chacune des commissions scolaires qui évalueront chaque projet selon les critères établis et nommés dans cet appel d'offres.

Les comités d'analyse seront dans le droit de revoir l'évaluation des coûts du projet, à la hausse ou à la baisse, selon le détail du projet.

Modalités de versement de l'aide financière et reddition de compte :

- Un premier versement, correspondant à 75% de la somme attribuée, à la signature de la convention par les deux parties;
- Si le projet ne se réalise que partiellement, la subvention sera ajustée en conséquence;
- Un deuxième versement et dernier versement correspond à 25% de la somme attribuée, après la réception des documents suivants :
 - Un bilan du projet faisant état des activités réalisées, des résultats atteints et de l'évaluation du projet, incluant les conclusions et recommandations en lien avec les indicateurs;
 - Un bilan des activités d'animation, de communication et de réseautage en lien avec le projet;
 - L'état des revenus et des dépenses du projet;
 - Lors du versement final, la subvention pourra être ajustée à la baisse dans la mesure où les dépenses totales seront inférieures à celles prévues au plan du financement;
- Si le projet ne se réalise que partiellement, la subvention sera ajustée en conséquence.

Date limite de dépôt de projet

La proposition de projet ainsi que les autres documents obligatoires devront être acheminés au plus tard le **2 novembre 2018 à 16 h 30** à l'adresse suivante : slegros@mrcvs.ca.

*** DATES IMPORTANTES ***

2 novembre 2018	Date limite pour déposer une demande complète d'aide financière. Cette demande doit comprendre tous les documents exigés, à défaut de quoi, le comité d'analyse se réserve le droit de rejeter la demande.
5 au 14 nov. 2018	Analyse des projets. Le promoteur de projet (ou un répondant) doit être disponible pendant cette période pour répondre aux questions (s'il y a lieu) concernant sa demande déposée.
15 novembre 2018	Recommandations au MEES*.
Début janvier 2019	Début des projets recommandés et approuvés par le MEES
30 juin 2019	Reddition de comptes et bilan final du projet déposé par le promoteur du projet.

*Le MEES se réserve un délai de quatre (4) à huit (8) semaines pour approuver les recommandations.

ANNEXE 1

Thématiques et objets de la mesure dédiée à la lecture et exemples d'activités

(Liste non exhaustive)

Développement des compétences en littératie	
Objets	Activités externes
Pratiques de lecture et animation	<p>Aspect relationnel</p> <ul style="list-style-type: none">• Lire à voix haute : une pratique à remettre en place;• Lecture de groupe;• Créer une petite communauté de lecture;• Cercle de lecture à la formation générale des adultes (FGA);• Exploiter les réseaux sociaux dans les activités de lecture;• Clubs virtuels de lecture;• S'inspirer du réseau « Babelio » (échanges entre lecteurs et lectrices et appréciation des livres). <p>Activités interordres et intersecteurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Des élèves plus jeunes qui font la lecture à des élèves plus vieux ;• Des élèves plus âgés qui lisent ou animent les plus jeunes ou en classe d'accueil;• Lecture à voix haute à des élèves en FGA;• Ateliers parents-enfant, des défis famille;• Soirée de lecture (les adultes FGA composent des contes pour les enfants);• Foire de lecture : démocratiser la lecture, toute la communauté avec CPE et autres;• Une soirée littéraire (lecture mode d'emploi, différenciation) pourrait être un événement. <p>Autres pratiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Lecture autonome 20 minutes avant le début des classes. <p>Lieux variés</p> <ul style="list-style-type: none">• Aménagement du lieu physique est important : attrayant, moderne, etc.;• Innover et multiplier les espaces où l'on peut lire :<ul style="list-style-type: none">- Dehors, avec couverture, toutou, etc.;- Lecture sous les étoiles;- Passerelle tranquille pour aller lire : incitatif à aller lire;- Divan pour lire;- À la lampe de poche, le soir, dans les parcs;- Organisation de coins de lecture dans différents espaces de l'établissement scolaire en plus de la bibliothèque.

Intérêts et besoins des jeunes et des parents

- Diversifier l'offre : non stéréotypé, le jeune doit se reconnaître dans ce qu'il lit : langue, culture, contexte, intérêts, etc.;
- Faire découvrir une variété de types d'ouvrages :
 - livres thématiques, cuisine, mathématique, histoire, etc.;
 - livre de char, de chasse, etc.;
 - journal, une bande dessinée, une recette, ce n'est pas juste un roman;
 - présenter un livre de différentes façons : romans, BD, format numérique, etc.;
- Différencier la lecture scolaire (lire en lien avec les matières académiques) et la lecture ludique en exploitant l'aspect festif et le plaisir de lire (activités parascolaires utilisant par exemple l'écriture, le théâtre, etc.)
- Avoir accès à des séries stimulantes;
- Initiation au *slam* avec des invités;
- Initiation à la poésie avec des invités;
- Activité autour d'un personnage célèbre;
- Atelier au sujet de la bande dessinée;
- Des modèles « cool », innovants et significatifs pour susciter le goût de la lecture :
 - S'inspirer d'expériences d'animation autour du livre comme celles d'Olivier Hamel, dit le « biblio-boxeur » (concours de mangas, soirées père/fils, etc.);
- Permettre aux élèves de choisir un livre ou d'acheter leur livre;
- Bibliothèque qui connaît le goût de ses clients;
- Colloque sur la lecture et les garçons : maillage de différents intervenants, échanges sur la lecture, auteurs;
- Pastiche, activités « à la manière de... »;
- Lire un livre et en faire une pièce de théâtre;
- Usage du dessin associé à la lecture;
- Animation touristique estivale par des jeunes autour de l'histoire de leur village après avoir fait des lectures sur ce sujet;
- Accès aux autres formes d'art par le livre;
- Lecture pour développer les habiletés sociales : l'empathie...se mettre à la place, etc.

Adultes

- Défis particuliers... budget et espace;
- Avoir des ressources : mesures de lecture.

Compétences des lecteurs

- 10-20 ans : stratégies à illustrer;
- Accroître la publication de livres en plus gros caractères, avec illustrations, mais dont les sujets sont adaptés à un public adolescent;
- Ado : faible compétence en lecture, garder l'intérêt, pratiques à mettre de l'avant;
- Outiller les élèves qui se présentent à la FGA : stratégies de lecture, etc.;
- Fluidité en lecture : lecture en groupe (clientèle immigrante);
- Programme « reading apprenticeship ».

Création et consolidation d'une synergie entre les bibliothèques, le réseau scolaire et les partenaires	
Objets	Activités (exemples)
Accessibilité aux infrastructures culturelles et aux livres	<p>Accès aux livres à la bibliothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire de la bibliothèque un lieu de rendez-vous, lui donner un rôle plus élargi; • Penser à toutes les communautés; • Faciliter : frais, distance à l'utilisateur, retour, etc.; • Payer ton amende de retard; • Rembourser les jours de retard en minutes de lecture; • Entente avec bibliothèque municipale pour faciliter l'accès (gratuit); • Responsable de la bibliothèque à la maison des jeunes; • Bibliothèques publiques et scolaires arrimées; • Bibliothèque scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - aménagement plus convivial; - ouverture après les heures de classe pour tous; - accessible pour la FGA; - création de bibliothèques dans les centres aux adultes; - dernière période de la journée accès à la bibliothèque pour tous; - organiser des événements; - systèmes de mini-bibliothèques; • En milieu rural : <ul style="list-style-type: none"> - ouvrir la bibliothèque scolaire; - aller dans les villes voisines; - etc. <p>Accès aux livres ailleurs qu'à la bibliothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les livres doivent investir les lieux où les jeunes se trouvent (skate park, maison des jeunes, aréna, etc.); • Camion de lait avec des livres qui fait le tour des régions; • Frigo des livres; • Appel à tous pour récupérer les livres. <p>Accès aux livres numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlementation interne; • Sensibilisation du personnel enseignant et des parents; • Approbation du médium; • Meilleur inventaire, plus actuel.
Tenue d'événements	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation d'une saison de lecture; • Lecture publique; • Événements culturels à la bibliothèque pour les adolescents; • Campagne de lecture; • Marathon de lecture; • Combat de livres; • Modèle funky pour la lecture : cool...;

<p>Tenue d'événements (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cube énergie, mais de lecture; • Journée du livre : livres disponibles dans l'école et chacun peut en prendre un; • Livres en fête : C'est un festival du livre décentralisé avec tournée d'auteurs dans les écoles avec l'implication des organismes communautaires; • Invitation des auteurs; • Café-lecture; • « Nuits à l'école », histoire sous la tente; • En vitrine de librairie (ex. : librairie de Québec qui a réalisé une période de lecture individuelle en vitrine contre un rabais à l'achat d'un livre); • Barbier : dans le même ordre d'idées, une expérience américaine dans laquelle un barbier donne un rabais, si le client a lu un livre; • Syndicat des enseignants publie un recueil de « ma plus belle histoire » (histoire écrite par les élèves). <p>Visites</p> <ul style="list-style-type: none"> • La maison de la littérature; • La Grande bibliothèque, la Bibliothèque (Gabrielle-Roy et autres) lien social, culture); • Activité de repérage dans la bibliothèque; • Démystifier la bibliothèque auprès des jeunes; • Le Salon du livre (rencontre d'auteurs, proposition d'achats) : <ul style="list-style-type: none"> - démocratiser l'accès au Salon du livre : coûts; • Des librairies. <p>Promotion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartes-cadeaux à la librairie comme prix; • Stratégie de communication importante : <ul style="list-style-type: none"> - photos des jeunes qui lisent dans différents lieux ; - même message qui revient en différents endroits dans la communauté.
<p>Développement des compétences en littératie</p>	
<p>Objets</p>	<p>Activités (exemples)</p>
<p>Genres littéraires et supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bandes dessinées, romans, livres numériques; • Livre audio (Bibliothèque nationale pour faciliter l'accès aux livres audio); • Liseuses (Programme ministériel d'achats de liseuses); • Exploiter une plate-forme qui permet au jeune d'écrire des histoires et d'être lu (ex. : wattpad); • Passer par les jeux vidéo; • Bibliolab : lecture partagée et animée sur grand écran; • Booktubers : piste audio pour présenter des livres et mélanger lecture et musique; • TNI (lecture et écriture collaborative, création collective de jeux); • Accroître la publication de livres avec plus gros caractères, avec illustrations, mais dont les sujets sont adaptés à un public adolescent.